

Zeitschrift:	Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber:	Musée d'art et d'histoire de Genève
Band:	13 (1935)
Artikel:	Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1934
Autor:	Blondel, L.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-727601

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

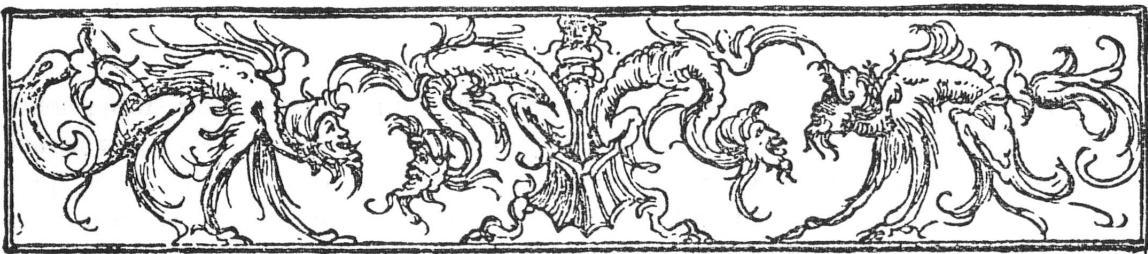
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CHRONIQUE DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DANS LE CANTON DE GENÈVE EN 1934

L. BLONDEL.

Epoque gauloise.

Rue de l'Hôtel-de-Ville. — Le corps de bâtiment n° 10, donnant sur la rue de l'Hôtel-de-Ville, a subi une complète transformation intérieure. On a pu constater que cet immeuble, qui appartenait à la famille Turrettini, se composait de deux maisons distinctes A et B se prolongeant jusqu'à une cour intérieure, réunies par une façade unique reconstruite en 1868. A ce moment cette façade a été reculée de 1 m. 50 pour élargir la rue, mais les murs intérieurs n'ont pas été touchés et datent du moyen âge.

La parcelle A du côté du n° 8 a une voûte en briques, probablement du XV^e siècle, reposant sur des murs en boulets beaucoup plus anciens. Sur la cour elle possède une sortie de caves, avec un couloir qui passe devant un escalier à vis condamné et recouvert par le pavage de la cour. La parcelle B du côté du n° 12 n'avait pas de cave voûtée, mais conserve encore les fondations d'une tour d'escalier circulaire¹. Bien que les murs du château de Genève, démolis au XIV^e siècle, aient dû passer par le milieu ou l'extrémité de ces maisons, nous n'en avons relevé aucune trace.

Par contre, au cours des travaux de fondation, on a trouvé des débris plus anciens. Sous le massif d'escalier, dans l'immeuble B, des fragments de poterie romaine noire avec des os d'animaux. Le sol de l'immeuble A a été abaissé de 30 à 40 centimètres, et dans cette couche, qui est en moyenne à 2 m. 50 sous le niveau de la rue, il y avait une quantité d'os d'animaux et de poteries gallo-romaines.

¹ La maison A appartenait en 1477 à Jean Sonnay et en 1433 à Amédée, fille de Clément Servion de Crache; la maison B à Girard Moine, notaire, en 1477. Ces deux maisons étaient primitivement adossées à la courtine du château de Genève du côté de la cour.

Cette partie du terrain ne semblait pas avoir été remuée depuis longtemps; mêlés aux os il y avait des cendres et des restes de parois en terre battue. Pour construire des piliers en béton, on a creusé contre les murs 40 à 50 centimètres plus profond, sans atteindre le sol vierge. Là encore, même mélange de poteries ordinaires grises de tradition gauloise, beaucoup d'os d'animaux fendus et quelques débris de poterie peinte. Malgré une inspection minutieuse du terrain, nous n'avons pas reconnu des foyers circonscrits; toute la surface du sol était recouverte d'une couche régulière de déblais.

On en peut inférer que cet emplacement a été occupé par plusieurs habitats successifs depuis l'époque gauloise et pendant la période romaine. Les cendres et l'argile compacte décèlent des fonds de cabanes, les petits cailloux mêlés à la terre grasse indiquent des restes de parois et des sols en terre battue, les charbons mêlés aux os, des restes de foyers.

J'ai retrouvé un petit fragment de branche carbonisé ayant dû appartenir à un clayonnage et un petit morceau de grès recouvert d'un enduit jaune. Les poteries sont communes et en très menus débris. Dans la couche la plus profonde, j'ai recueilli au-dessus du sable vierge des poteries grises recouvertes de suie, dont plusieurs sont de la Tène III avec dessins au peigne, un bord de petite coupe arrondi, sans moulure, et six fragments de poterie peinte. Ces derniers présentent un dessin quadrillé brun-violet accompagné d'une ligne ondulée, fait au pinceau, sur un fonds à bandes rouge-brunes et blanches. Dans la couche supérieure, tous les débris proviennent de vases ou marmites en terre grise à profil romain; deux fragments seulement sont de la poterie à glaçure rouge sans décor. Il n'y avait pas trace de murs ou de matériaux importants, du reste les maçonneries de la maison s'arrêtent à 40 centimètres sous le sol de la cave.

Ces constatations ne sauraient surprendre, car cet emplacement se trouve à l'intérieur du périmètre des murs de l'*oppidum* gaulois.

* * *

Epoque romaine.

Taconnerie et Bourg-de-Four. — On a ouvert la chaussée pour refaire une canalisation de gaz au Bourg-de-Four, à la rue de l'Hôtel-de-Ville et à la Taconnerie. Bien que cette fouille n'ait pas dépassé 0 m. 90 de profondeur, j'ai pu contrôler les couches de terrain dans le prolongement de la rue Etienne-Dumont au Bourg-de-Four où la fouille était plus profonde. J'ai récolté là un fonds de coupe à glaçure rouge de forme 26 avec une estampille très écrasée CINNAMI O, potier de Lezoux. A la Taconnerie (*fig. 1*), la fouille longeait le trottoir ouest de la place. En face du n° 10, il y avait les restes d'un mur en molasses taillées qui devait

appartenir à une entrée de caves, avec un amas de blocs de tufs ayant dû provenir d'une voûte. Au devant, des cendres, de la tuile et des poteries romaines, un petit reste de sol en mortier blanc, une monnaie antique illisible. Dans ces débris j'ai recueilli un fragment de fût de colonne en roche de 0 m. 36 de diamètre. Plus loin, devant le n° 8, la fouille s'est arrêtée à 0 m. 90 de profondeur, sur une longueur d'environ 6 mètres, sur un sol antique de mortier, avec adjonction de brique pilée reposant sur un lit de cailloux. On a traversé devant les n°s 6 et 8 un reste de mur longitudinal en pierres roulées, d'époque indéterminée. Dans les déblais il y avait quelques gros fragments de mortier avec brique pilée.

Ces découvertes sont en relation avec celles qui ont été faites en 1928 devant le n° 3 de la place et qui ont démontré l'emplacement d'un important édifice romain¹.

Notons encore que près du gros orme, au bout de la place de la Taconnerie, on a recueilli quatre crânes et fragments de squelettes provenant de l'ancien cimetière de N.-D. la Neuve.

Fouilles sous l'ancien arsenal. — On a fait cette année une fouille profonde pour établir une chambre avec transformateur électrique sous la halle de l'Hôtel-de-Ville. Des murs enchevêtés de l'époque médiévale occupent tout le sous-sol, nous les décrirons plus loin. Les constructions accumulées ont détruit et bouleversé les couches anciennes, sauf sur un point (*A*, fig. 4 et 5), dans une petite cour, entourée d'immeubles du moyen âge. Nous donnons ici la coupe du terrain en cet endroit, à l'alignement de la maison mitoyenne voisine (*fig. 2*).

Sous le pavage de la halle, et sous 2 mètres de terre et de débris du moyen âge, venaient une couche de 10 cm. en terre battue avec quelques cailloux plats, ancien sol de cour, puis 10 cm. de terre colorée rouge avec des cendres, 30 cm. de terrain rougeâtre dans lequel on voyait la base d'un poteau en bois calciné (*fig. 2, A*). Du côté droit du poteau il y avait une couche de cendres, et, du côté gauche, par-dessus un sol en terre battue, alternaient des bandes de déblais colorés en rouge et en blanc avec de la chaux calcinée et du pisé. En continuant à descendre, on trouvait une couche stérile de petit gravier de 0 m. 35, puis une stratification de terre rouge, épaisse seulement de 10 cm., recouvrant un sol en terre grasse de 5 cm. (*fig. 2, B*). Dans ce niveau rouge, j'ai recueilli du charbon, des os d'animaux et un

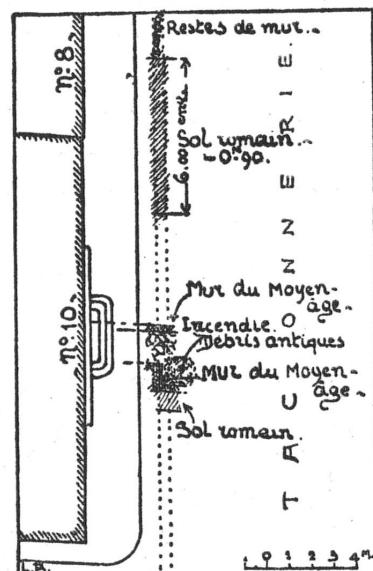


FIG. 1. — Place de la Taconnerie.

¹ *Genava*, VII, p. 39.

morceau de stuc rouge, de bonne époque, romain. Enfin, encore plus bas, sur une hauteur de 30 cm., c'était de la terre rouge avec une tuile jaunâtre à la partie supérieure, des os d'animaux, de la cendre, sans doute les restes d'un fonds d'habitation (*fig. 2, C*). Nous avons ici une superposition caractéristique de toutes les époques, les bandes rouges sont dues à l'action d'incendies successifs. Le niveau A est post-romain et la maison avec poteau pourrait remonter au haut moyen âge, peut-être à l'époque carolingienne: le niveau B en dessous de la bande stérile est certainement romain, enfin le niveau C est probablement un habitat gaulois. Le sol naturel sur lequel repose le niveau C est à 3 m. 30 sous le pavage de la halle. Le reste du poteau calciné reposait sur une poutre horizontale montrant une construction en pans de bois, avec des débris de sols et de parois en torchis et chaux.

Dans les déblais, j'ai recueilli, mais non en place dans leur couche, plusieurs fragments de poterie romaine, quelques-uns provenant de vases en terre grise

ordinaire, un débris de fond de plat à glaçure rouge, un bord de jatte avec la signature très effacée ANTONQU..; ANT sont liés, pour ANTONIUS QUIETUS avec un cadre formé d'un rang de perles. Ce potier bien connu est probablement italien¹. A noter encore un bord de jatte en terre ordinaire avec enduit rouge intérieur et une pointe d'amphore vinaire. Enfin, un fragment de poterie bleu noir très dure, montrant à l'intérieur des traces profondes de tour, diffère de la poterie gallo-romaine, car il est beaucoup plus grossier et lissé à la main. Il pourrait provenir du niveau A et dater de l'époque carolingienne.

Dans les fouilles, on a trouvé un seul mur de basse époque romaine, construit en serpentines taillées avec de gros blocs calcaires et des tuiles à rebords (*fig. 5, a*). Ses fondations étaient à 4 mètres sous le niveau du pavage, il mesurait 0 m. 65 de largeur.

Cette coupe nous montre clairement les différentes superpositions des habitats qui se sont succédé depuis 2000 ans sur le haut de la colline.

Avenue de Mon Repos. — En faisant des fouilles le long de la propriété du château Banquet près de l'intersection de la route de Lausanne avec l'avenue de

¹ W. DEONNA, « Céramique romaine », *Indic. Antiquités suisses*, 1930, p. 204.

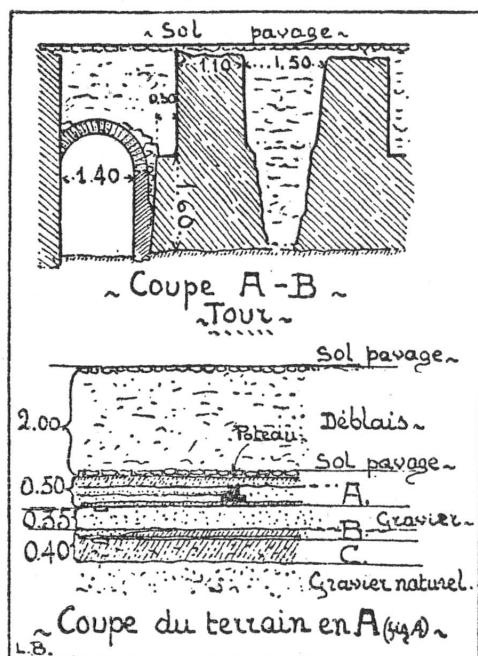


FIG. 2. — Fouilles sous l'ancien arsenal.

Mon-Repos, on a trouvé une boucle d'oreille en bronze romaine. Ce bijou est très simple, la fermeture est formée d'un simple fil qui s'emboîte dans une bague circulaire, terminée d'un côté par un bouton, de l'autre par une tête de serpent. Cette trouvaille est isolée, mais elle est située exactement sur le tracé de la route antique Genève-Nyon, qui passait, dans cette partie, plus près du lac que la route actuelle; elle bordait directement l'immeuble du château avant de traverser le nant de Mon-Repos.

Saint-Julien-en-Genevois. — M. Jean Boimond a retrouvé chez lui une inscription romaine. Cette pièce avait été recueillie par son père en 1862 dans les fouilles qu'il faisait pour la construction de la nouvelle église de Saint-Julien¹.

Cette inscription est gravée sur une dalle de roche de petite dimension (0 m. 50 dans sa plus grande largeur sur 0 m. 23 de hauteur), avec une épaisseur de 3 cm. à 3,5 cm. Elle est presque complète, en quatre fragments, et porte à sa surface postérieure une moulure. On lit sur trois lignes le texte suivant: MERCURIO L.P. AMOENUS V.S.L.M. Seul le L de *libens* manque. Soit: *Mercurio L.P. Amoenus votum solvit libens merito.* « A Mercure L. P. Amoenus a élevé cet autel conformément à son vœu ». Il est à remarquer que le fait de laisser en toutes lettres le *cognomen*, alors que le prénom et le nom sont abrégés, indique une époque tardive, la fin du II^e ou le début du III^e siècle, du reste le caractère des lettres confirme cette opinion.

Cette découverte pose un problème intéressant au sujet de l'origine de l'agglomération de Saint-Julien. Cette pierre n'a pas été trouvée dans un mur, mais dans le terrain même, dans un pré proche la localité, il se pourrait donc qu'il y ait eu en cet endroit un sanctuaire dédié à Mercure. Ce fait a une importance, car Saint-Julien, sur la grande route impériale Lyon-Genève, pourrait avoir été une des stations routières les plus proches de notre ville.

On a déjà trouvé à Saint-Julien plusieurs antiquités, une hache de l'époque du bronze, une tête de cheval en bronze romaine, une oie en bronze (non une statuette d'enfant), enfin un cimetière avec sépultures sans mobilier, qu'on estime être de l'époque burgonde ou barbare². Nous donnons sur le plan annexe l'emplacement de ce cimetière et de l'endroit où on a retrouvé l'inscription (*fig. 3*).

A première vue il ne semble pas du tout impossible de localiser en ce point une station routière. Tout près de là, à Perly, on a retrouvé les restes d'une villa importante, et le tracé de la voie antique passe bien par Saint-Julien. Le grand obstacle est le nom de Saint-Julien, nom relativement moderne. Il est bien probable que la

¹ Nous remercions ici M. Boimond de sa grande obligeance et de nous avoir pris un estampage de l'inscription qui est déposé au musée.

² R. MONTANDON, *Genève des origines aux invasions barbares*, p. 278, № 243. *Revue Savoisienne*, 1898, p. 131; 1907, p. 34. Les objets sont à Annecy et Genève.

localité primitive portait une autre dénomination. Les auteurs du *Regeste genevois* estiment que c'était le lieu dit Posterla, mais ils n'expliquent pas pourquoi ils avancent cette hypothèse. Cependant nous croyons que cette opinion peut être retenue. Un acte de 1148 nous montre Amédée de Posterla et son fils Boemond, bourgeois de Genève, de condition libre, intervenant pour Similia de Posterla, fille de Marie Pagon, de condition servile, car elle dépend d'Aymon de Saint-Gervais¹.

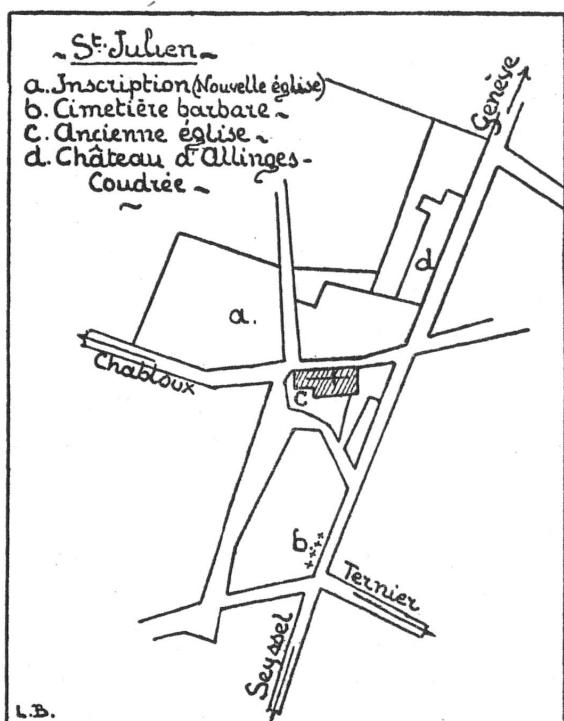


FIG. 3. — St-Julien en Genevois.

Cet acte nous prouve que cette dite Similia est désignée par son lieu d'origine et que Posterla est bien une localité, dont quelques ressortissants avaient déjà acquis la bourgeoisie de Genève. Un second acte de 1178 est encore plus intéressant, car il situe la région de cette localité². Anselme Vinigers de Bardonnex et ses frères renoncent au profit du chapitre aux droits qu'ils avaient sur Willelme, Jean et Guichard, qui sont dits de Chabloux (et non du Châble), village immédiatement voisin de Saint-Julien. Le père de ces frères est dit de Desingy et leur mère de Malagny, ce qui montre que les noms de famille n'étaient pas encore fixés, mais qu'on désignait les gens d'après leur lieu d'origine. Dans les témoins, outre les chanoines, interviennent Gerold du Bois vidomne, — il était vidomne de Ternier —, Anselme

de Compesières et son frère, chevaliers, Willelme de Perly métral, Boemond de Posterla et encore cinq autres personnes non nobles, qui sont sans doute de la même région. On y voit entr'autres Guillaume de Piriruel, d'après un lieu dit qu'on peut traduire par champ de la pierre, — il y en a plusieurs près de Compesières et Bardonnex³ —, Gerbonnellus, famille de Saconnex-delà-d'Arve et Plan-les-Ouates. Quant aux de Perly, métraux, ils interviennent souvent aux côtés des vidomnes de Ternier; Perly était de la même paroisse que Ternier et Saint-Julien. Posterla a dû témoigner, car, comme les autres, il était de la région de Bardonnex, Ternier et Perly. On ne parle pas de Saint-Julien dans cet acte. Nous remarquons dans l'obituaire de Saint-

¹ *Regeste genevois*, N° 322.

² *Regeste genevois*, N° 405.

³ A la peterie, pitilière, la pierre, perrolet, petires, pirollières, etc...

Pierre que les Posterla, bourgeois de Genève, avaient encore des biens à Malagny, non loin de Saint-Julien¹.

Tout cela prouve que Saint-Julien ne semble pas avoir joué sous ce nom un rôle avant le XIII^e siècle; sa première mention retrouvée est de 1258². La localité importante était Ternier avec ses deux châteaux, ceux de la Poype et du comte de Genevois, centre de tout ce pays. Nous croyons même qu'avant le XIII^e siècle la paroisse de Saint-Julien n'existe pas. Les Ternier avaient une chapelle familiale très ancienne à Neydens, en plus de leur chapelle particulière de Saint-Nicolas au château de la Poype. En 1418 encore, Girard de Ternier fait un legs à cette chapelle de Neydens et aussi à l'église paroissiale de Feygères, paroisse de leur château du Châtelard; il ne mentionne pas Saint-Julien, mais fait encore un legs au curé de Feygères, le curé de Neydens est appelé comme témoin³.

Tous ces faits nous conduisent à penser que la localité de Saint-Julien n'a pris ce nom qu'au moment de la création de cette paroisse, création justifiée par l'accroissement de l'ancienne localité, probablement de Posterla, placée à la bifurcation de la grande route et du chemin de Ternier. La carte des paroisses nous montre que celle de Bardonnex, privée de ressources, devenue filiale de Compesières et qui n'avait que Lathoy comme second village, était beaucoup plus petite que ses voisines. Elle fut du reste supprimée au XVI^e siècle et attribuée à Compesières. L'acte de 1178 nous inclinerait à penser que Chabloux dépendait de Bardonnex ainsi que Perly. On aura probablement créé la paroisse de Saint-Julien aux dépens de Neydens et Bardonnex, en enlevant Ternier à Neydens, Lully, Chabloux et Posterla à Bardonnex. Ce ne sont que des suppositions, mais qui peuvent se justifier en comparant les textes et l'étude topographique des paroisses. Lathoy n'a été attribué à Saint-Julien qu'après 1815 en échange de Perly, devenu genevois.

En résumé il ne nous paraît pas impossible qu'il y ait eu un établissement romain sur la grande route près de l'emplacement de Saint-Julien et Chabloux. Son nom était probablement au début du moyen âge, Posterla; il n'a pris le nom de Saint-Julien (saint de Brioude) qu'au début du XIII^e siècle, au moment où l'on créa une nouvelle paroisse, devenue nécessaire par l'extension de la localité qui servait de « porte » au centre féodal, administratif et judiciaire de Ternier⁴.

* * *

¹ *Mémoires Soc. d'Histoire, Genève*, t. 21, p. 107. Il est impossible, comme le pense Galiffe, de faire descendre les de Posterla d'une famille milanaise.

² FORAS, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, art. Ternier, tabl. I, Ramus de Ternier.

³ G. DUVAL, *Ternier et Saint-Julien*. Pr. I, p. XIV.

⁴ *Posterla*, comme *Postella* ou *Pusterla*, veut dire poterne, petite porte d'un château. On trouve pour la famille de Genève les formes: de la Posterla, de Postella, de Posterla.

Epoque barbare.

Sézegnin. — En creusant une carrière pour l'extraction du gravier, les ouvriers ont découvert plusieurs sépultures dans la propriété de M. François Rouiller, droit au-dessus du moulin de Sézegnin. Nous nous sommes rendus sur place, mais les ossements étaient en partie dispersés. On a trouvé dans le terrain quatre squelettes les uns à côté des autres, sans division avec des dalles. Ces sépultures se trouvaient à l'extrémité du plateau qui domine la Laire, à une profondeur de 0 m. 60 à 0 m. 80, elles étaient orientées au levant. Il n'y avait aucun objet, sauf une feuille de cuivre en deux fragments, en forme de gaine, qui avait été jetée loin par les ouvriers et que j'ai pu retrouver. Ces os semblent très anciens, ils ont subi une sorte de fossilisation; je les ai déposés au Muséum d'Histoire naturelle. On a, paraît-il, déjà trouvé plusieurs sépultures sur le même plateau il y a quelques années. N'ayant pu assister à la découverte, je ne saurais me prononcer sur la date de ce cimetière qui n'est pas

semblable aux autres cimetières avec tombes à dalles de l'époque barbare. La feuille de cuivre a 21,5 cm. de longueur, elle est incurvée et repliée, sans décor, et pourrait avoir servi de feuille de recouvrement pour le bord d'un chaudron ou d'un ciste et non d'une gaine pour une arme. Il est bien possible que ces sépultures soient beaucoup plus anciennes que l'époque barbare; elles sont peut-être préhistoriques.

* * *

Moyen âge.

Ancien arsenal. — Nous avons déjà parlé de ces fouilles pour ce qui concerne les périodes antérieures au moyen âge. Il nous reste à décrire la disposition des nombreuses fondations que l'on a retrouvées sous le pavage de la halle. La halle au blé, qui

plus tard est devenue l'arsenal, n'a pas occupé dès le début toute la surface actuelle, ce n'est que par des adjonctions successives qu'elle a acquis le développement qu'on lui connaît.

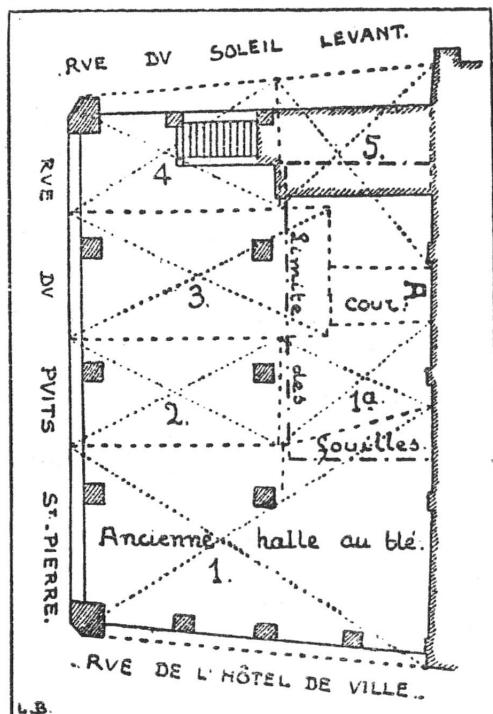


FIG. 4. — Maisons qui ont précédé l'ancien arsenal.

D'après l'inventaire des immeubles de 1476¹, on se rend compte que la halle au blé, qualifiée de neuve, n'occupait que la partie en bordure de la rue de l'Hôtel-de-Ville; par derrière il existait encore quatre maisons particulières, trois sur la rue du Puits-Saint-Pierre, celles de Nycod Grasset, Aymon du Crest (de Cresto) et Hugonet Bochet, cette dernière formant l'angle avec la rue du Soleil-Levant; la quatrième, celle de Pierre Braset, ouvrait uniquement sur la rue du Soleil-Levant. Elle se prolongeait latéralement, derrière les immeubles Bochet et du Crest jusqu'à la halle qui faisait une encassee derrière la maison Grasset (*fig. 4*).

Le 25 août 1469, on voit que la communauté achète la maison de No. Antoine L'Hoste sur la rue, en face de l'Hôtel de Ville, pour y tenir son marché du blé. Cette maison L'Hoste était appuyée au nord contre une deuxième maison du même propriétaire, qui semble avoir été acquise au même moment par la communauté et former cet angle rentrant, dans le milieu du mas, derrière les autres maisons particulières. Pour procéder à cette opération, la communauté, en date du 2 mars 1469, avait dû faire un échange de fief avec le chapitre qui avait des droits sur la maison L'Hoste². Il faut noter que Galiffe a commis une erreur, l'ancien marché au blé, avant cette date, et pour lequel la communauté avait dû faire un échange avec l'évêque en 1464 ne se trouvait pas là, mais au n° 6 de la rue de l'Hôtel-de-Ville³. L'immeuble L'Hoste fut démolî et remplacé par une halle, qualifiée de neuve en 1476. Cette halle a duré jusqu'au XVII^e siècle et ce n'est qu'en 1629 qu'on démolit les maisons qui l'entouraient au nord et au couchant. A ce moment là on édifica sur toute la surface entre les trois rues, une nouvelle halle, celle qui subsiste encore; en 1630 on décida de construire l'escalier qui borde la rue du Soleil-Levant⁴.

J'indique brièvement la succession des propriétaires avant la halle de 1469. D'abord la grande maison L'Hoste (*fig. 4, 1*) sur la rue de l'Hôtel-de-Ville, dépendant du fief du chapitre. Elle a appartenu à la famille Mercier, Perret et Jean en 1357, Etienne en 1331, Jean Chaloex ou de Chalex cité de 1289 à 1309. En 1357 cette maison avait déjà englobé trois autres parcelles, réduites en une, par Etienne Mercier; la troisième est acquise de Peronet de Riombosson (Rotondobossuno)⁵. La maison Grasset (*fig. 4, 2*) provient de No. et puissant Perrin d'Antioche Sr. de Duyn qui l'avait eue par succession de Jan L'Hoste, qui la détenait en 1421 et déjà en 1378. La maison du Crest (*fig. 4, 3*) provient d'Antoine Bolomier, qui l'avait eue par succession en 1465 de François de l'Etable (de Stabulo), possesseur en 1421, en vertu d'un achat de Rodolphe Gavard, curé de Fringier; Gavard reconnaît en 1378, aupar-

¹ *Mémoires Soc. d'Histoire, Genève*, t. 8, p. 323-324.

² Archives d'Etat. Communauté R. 24 et 25.

³ L. BLONDEL, *Notes d'archéologie genevoise*, p. 37.

⁴ Archives d'Etat, Registres du Conseil 1629, fo 123 v°; 1630, fo 60 v°.

⁵ Archives d'Etat. Chapitre, Gr. 33, fo 236 v°; Gr. 18 au verso. Chapitre Inventaire I, fo 21; Chapitre R. 290, reconn. 63.

ravant elle était à Jaquet de Meyrins¹. La maison d'Hugonet Bochet (*fig. 4, 4*) appartenait en 1465 à Antoine Bolomier, avant, à un nommé Pognient; en 1378 c'est un four appartenant à No. Jaques Tavel fils de Nycod. Cette maison avec four est à Bleysone Barbey en 1315², aux hoirs de Boson Barbier en 1303, à un nommé de Curtina en 1296. La maison de Pierre Braset, notaire, (*fig. 4, 5*) appartenait en 1423 à Pierre Braset, par succession de Bertholete sa femme, fille de Pierre de Athier, avant à Etienne de Chougny, en 1378 à Ysembald de Chougny, qui l'avait déjà en 1357, en 1303 à Jean et Pierre neveux de feu Dognete, femme de Jean Lombard, tondeur de draps (*paniscisoris*). Jean Lombard vivait en 1296; il est déjà cité en 1290³. Du côté de Saint-Pierre la maison voisine appartenait à No. Vuydon Tavel. Reste la dernière maison (*fig. 4, 1a*) à l'intérieur du bloc, qui appartenait en 1469 à Jean L'Hôte, auparavant aux divers propriétaires voisins; elle était séparée de l'immeuble 5 par une cour indivise, tantôt aux propriétaires du 3 tantôt à ceux du 5. Perret et Jean Mercier possédaient cette maison en 1357.

Toute cette région s'appelait au XIV^e siècle la Boulangerie, sans doute à cause du four à pain des Tavel. La rue du Puits-Saint-Pierre portait ce nom au XIV^e siècle et auparavant celui de voie tendant du Mézel-Vieux au Perron; la rue de l'Hôtel-de-Ville s'appelait le Vieux-Mézel, ou rue tendant du château au Mézel, enfin la rue du Soleil-Levant se dénommait rue tendant de la maison des Tavel à N.-D.-la-Neuve, ou du Mézel à Saint-Pierre.

Les fouilles n'ont touché que la travée Est de la halle et seulement la partie la plus rapprochée de l'escalier. Les piliers du XVII^e siècle reposent sur les murs mitoyens des maisons démolies, qui partiellement consolidés descendent à plus de quatre mètres sous le pavage de l'arsenal. Ces travaux ont révélé un labyrinthe de murs d'époques diverses, se coupant ou se recouvrant partiellement. Nous ne pouvons décrire ces constructions, il suffit de considérer le plan que nous en donnons pour s'en faire une idée (*fig. 5*). Contre les murs mitoyens, supportant les piliers, une cave voûtée très étroite dépendait de la maison 3, car un arc bouché la reliait à cet immeuble. La construction la plus intéressante est la maison Braset, qui, très peu large, repose sur des murs en forme de tour avec des contreforts. Ces murs se prolongent sous l'escalier de l'arsenal et doivent aller jusqu'à front de la rue du Soleil-Levant. De ce côté, l'alignement de l'arsenal est en retrait sur les anciennes façades.

Cette tour a des murs latéraux épais de 1 m. 60 à la base, avec un vide de 1 m. 50 seulement, ce qui donne une largeur totale de 4 m. 70. A 1 m. 60 au-dessus des fondations, il y a une retranche extérieure et les murs ne mesurent plus que 1 m. 10

¹ Archives d'Etat. Chapitre, Gr. 33, f° 75; Chapitre, Gr. 18, f° 25; Chapitre R. 290, reconn. 147.

² Archives d'Etat. Chapitre Inventaire I, f° 27.

³ Archives d'Etat. Chapitre Gr. 42, f° 156; Gr. 18, f° 123; R. 290, reconn. 135, R. 45 primo; Inventaire Chapitre I, f° 13; R. 74 et *Regeste genevois*.

(fig. 2 et 5). Nous n'avons pas la longueur exacte de la tour qui dans l'autre sens présente un plan en forme de rectangle allongé. Du côté de la cave voûtée, il y a des murs juxtaposés, sur une largeur de 2 mètres. Les fondations de cet édifice sont faites de gros boulets avec adjonction de tuileau, le tout noyé dans un mortier très résistant. Nous avons vu qu'à la fin du XIII^e siècle cette maison appartenait à une famille Lombard, mais nous pouvons remonter les origines de cet immeuble encore plus haut. Dans le testament d'Anselme Villars de 1264¹, on voit qu'il donne à son fils Pierre un chosal qui est à côté de la tour que tient dame Lombard (*Juxta dictam turrim quod tenet lombarda*); le chosal de Villars est une des constructions derrière la dite tour, probablement le four².

Soit l'inspection archéologique, soit les textes, nous permettent donc de déterminer que cette tour particulière date du XIII^e et peut-être de la fin du XII^e siècle.

A part quelques traces de fondations romaines (fig. 5 a), il faut signaler une série de murs qui se trouvent derrière la tour, bien en dessous du pavage de la petite cour intérieure (fig. 5, b). Ce sont au-dessus du niveau romain les vestiges d'une maisonnette, dont les parois sont constituées d'un mélange de chaux, de pisé et de bois. Ce niveau correspond à celui que nous avons décrit auparavant et qui peut dater d'une époque très ancienne, postromaine, peut-être carolingienne. Nous avons là une construction en pans de bois et remplissage de mortier avec adjonction de pisé et torchis, comme on en voit encore dans les campagnes. Ces parois, qui avaient un aspect de poussière jaune, où l'on relevait des traces de paille, ne mesuraient que 38 centimètres d'épaisseur; elles se sont bien conservées sur ce petit espace, à cause de la sécheresse du terrain à l'abri de la pluie. Cette construction avait certainement disparu avant le XIII^e siècle après avoir été incendiée. Les autres murs en boulets, de date plus récente, se juxtaposent ou se coupent

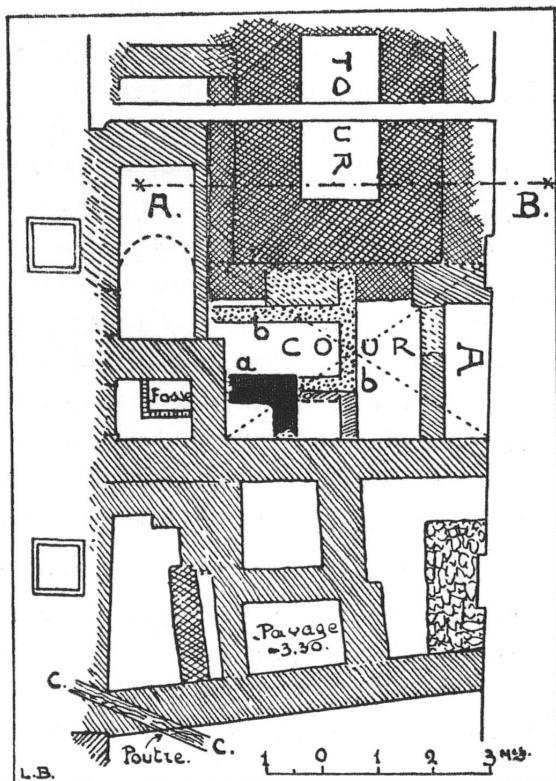


FIG. 5. — Fondations retrouvées sous l'ancien arsenal.

¹ Mémoires Soc. d'Histoire Genève, t. 14, p. 69.

² Le droit d'avoir un four de boulanger appartenait avant les Tavel aux Villars.

pour former un réseau compliqué. A l'angle C-C (*fig. 5*), une poutre relie les fondations de deux maisons.

Peu de débris intéressants à signaler. Quelques poteries communes vertes du moyen âge ou de la Renaissance, beaucoup d'os d'animaux et des fragments de coupes en verre. Cette verrerie très fine, avec quelques dessins de coloration jaunâtre, rappelle la verrerie de Venise. Aucune pièce n'était entière. Mentionnons aussi deux beaux carreaux de dallage avec ornements en creux représentant, l'un un dragon stylisé absolument identique à celui qui a été recueilli sur l'emplacement de l'abbaye de Bellerive¹, l'autre des oiseaux. Une tête en faïence et le couronnement d'un poêle, un mortier en pierre ont aussi été recueillis dans les déblais.

L'importance de ces fouilles peut être retenue du fait qu'elles nous ont permis de retrouver une stratigraphie complète de l'époque gauloise à nos jours et de fixer l'aspect d'un quartier au moyen âge avec ses maisons et tours. Il faut se représenter que Genève, du XIII^e au XIV^e siècles, devait ressembler aux villes d'Italie, où les nobles et bourgeois importants possédaient des maisons fortes et des tours à l'intérieur de la cité. A Chieri et Asti on voit encore des tours semblables et les Lombard devaient venir de cette région. Dans les luttes entre familles, on assistait à des combats violents entre les diverses factions, combats de rue, d'une maison à l'autre, auxquels on assiste encore au XIV^e siècle dans notre ville. On sait que les Tavel, de Saint-Aspre, Villars, Tardi, Bolomier, Du Vernay-de Cervens, de Saint-Germain, de Saint-Jeoire et d'autres possédaient en ville des demeures fortifiées qui s'opposaient fréquemment l'une à l'autre. Entre ces « tours » on voyait aussi quelques maisons bourgeoises plus modestes en pierre et beaucoup d'édifices en pans de bois, recouverts de chaume ou de tavillons en bois.

Le Vengeron. — Des transformations de planchers ont été exécutées dans la cave de la maison du Vengeron, appartenant à M. Auguste Rilliet. Ces travaux ont permis de reconstituer le plan de l'ancienne maison forte du Vengeron. L'aile N.O. de l'immeuble repose sur des fondations anciennes qui sont très visibles dans les caves. Deux de ces caves sont en sous-sol (*fig. 6, I et II*), l'autre au niveau de la terrasse. Dans les caves inférieures on voit nettement tout le socle ancien de la construction, qui s'élève à plus de 1 m. 30 du sol. La maison actuelle, plus récente, repose avec des murs moins épais sur ces bases. On relève aussi l'ébrasement de deux grandes meurtrières, qui s'ouvrent du côté de la pente. Nous avons pu reconstituer le périmètre de cette grosse tour, qui forme un quadrilatère irrégulier en forme d'éperon et mesure respectivement 15 m. 80 et 13 m. sur 14 m. 70 et 9 m. 60 environ, pour les autres côtés. Les murs en boulets sont soigneusement appareillés avec des molasses prises probablement sur place le long du Vengeron; ils mesurent 2 m. à 2 m. 13 d'épaisseur. Ces bases sont encore visibles, près du sol, dans la cave

¹ *Genava*, VIII, p. 59.

voisine au niveau de la terrasse et sur cour. Par contre toute l'aile au S.O. appartenant à M. Frédéric Rilliet est plus récente et ne repose pas sur des murs anciens¹. Mais il est probable que du côté de la cave voûtée au N.E. il y avait aussi une annexe ancienne (*fig. 6 et 7*). Cette forme en éperon est certainement destinée à opposer plus de résistance en cas de crue des eaux du Vengeron, qui coule tout auprès. Il est probable, cela semble ressortir des anciens plans, que des fossés alimentés par cette rivière devaient entourer la maison forte; il est aussi possible qu'un premier mur de soutènement et de défense devait encercler cette tour, ainsi qu'une cour avec des dépendances. La position de cette fortification se comprend fort bien, car elle commandait la grande route du bord du lac, au défilé et passage de la rivière du Vengeron (*fig. 7*).

Ce château a été construit peu avant 1341 par les nobles Tavel, qui étaient feudataires du comte de Savoie.

Le domaine, comprenant des bois, semble avoir appartenu auparavant aux de Saint-Jeoire². Nous savons par les comptes des châtelains d'Evian et Féternes ainsi que ceux des Allinges,

que les 26 et 27 juillet 1341 les châtelains de ces châteaux, par ordre du bailli du comte de Savoie, envoient, l'un pendant cinq jours, cinq hommes d'armes, l'autre quatre clients pendant huit jours, pour défendre la maison « neuve » de Vengeron, qualifiée aussi de « bâtie », pour s'opposer au seigneur de Gex qui se proposait de venir l'assiéger³. Cette bâtie, qui a appartenu longtemps aux Tavel, puis aux de Fernex, a souvent été le théâtre de faits

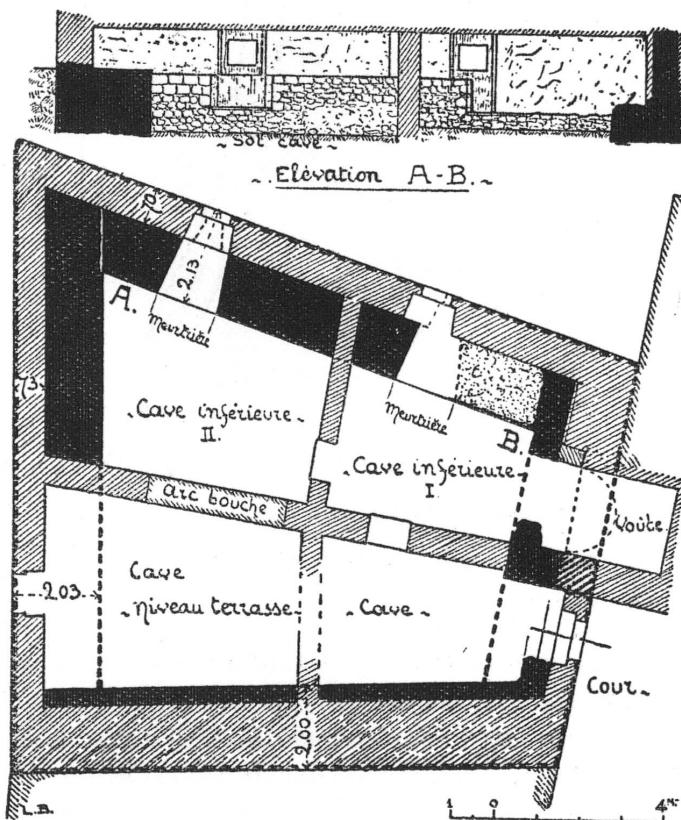


FIG. 6. — Fondations de la maison forte du Vengeron.

¹ C'était une grange en 1721. Voir le plan fig. 7 d'après P. Deharsu appartenant à M. Fréd. Rilliet, qui date de 1721-1723. La propriété appartenait alors à Robert Vaudenet.

² FORAS, *op. cit.*, t. V, p. 307, avant 1288.

³ Archives de Turin. Comptes des châtelains d'Evian et Féternes; des Allinges, 1341-1342.

d'armes¹. En 1518 on parle d'un rassemblement de lansquenets au Vengeron ; en 1535, le 11 octobre, les Genevois allant au-devant de «ceux» de Neuchâtel, en passant par le Vengeron y mirent le feu, «mais il n'y fit point de mal»². Cependant, c'est peu après que le château fut ruiné, puis reconstruit comme maison de campagne. Il a

appartenu après les de Fernex successivement à No. Guillaume Nicod de Gex-la-Ville qui le vendit en 1555 à No. Jean Favre dit Fabri, puis après les Fabri aux familles Vaudent, Hubert, Vernet, Saladin et Rilliet³.

* * *

XVIII^e siècle.

Square de l'Université. — En établissant une chambre souterraine pour un transformateur électrique, on a coupé des murs de fortification. La muraille principale retrouvée est celle qui soutenait les terres de la contrescarpe ou des glacis le long du fossé, sur le flanc gauche de la

contregarde du ravelin, placé entre le bastion Bourgeois et le bastion d'Yvoy. Ce mur est peu épais, il est soutenu par des contreforts. Près de sa fondation, à 4 m. 50 de profondeur, sous l'ancien fossé, suit un aqueduc de section quadrangulaire, recouvert de grandes roches ; cet aqueduc draine le terrain, il était encore rempli d'eau. On n'a pas retrouvé de galeries de mines, car elles n'ont pas été construites au delà de la contregarde du bastion Bourgeois, à cause des dangers d'infiltration. Le ravelin n'a été établi qu'en 1722 et les ouvrages en avant de ce ravelin seulement les années suivantes.

* * *

Note additionnelle. — M. le professeur Auguste Gampert nous signale que la reproduction du texte hébreu concernant le sceau en fer trouvé à Versoix (*Genava*, XII, p. 34, fig. 2) contient des erreurs typographiques qui en rendent la lecture inintelligible. Toutefois, ces erreurs ne modifient pas ses conclusions.

¹ Archives de la Côte d'Or, Terriers de Gex, en 1483. Archives d'Etat, Genève ; Tavel-Granges, Gr. 9, f° 248, en 1500.

² Archives d'Etat, MSS. Galiffe 6, procès Berthelier, p. 39-41 ; mss. 145, Annales manuscrites de Genève.

³ Archives d'Etat, France, 23, p. 197. Delorme, not., 29 juin 1751 ; Invent. après décès Isaac Vernet, 1773, p. 119, etc.